

APPEL D'OFFRE 2016 – BOURSES DE M2 OPEN MIND

L'Institut Neurosciences et Cognition soutient le développement des thématiques pluridisciplinaires en son sein. Dans ce but, le conseil de l'INC offre chaque année des bourses destinées à des étudiants en Master 2 faisant un stage dans une équipe de l'INC. Ces bourses sont destinées à couvrir les coûts de la gratification de stage que nous devons verser aux étudiants qui font un stage de plus de deux mois.

L'INC offrira deux à trois bourses pour l'année académique 2015-16. Comme les années précédentes, le laboratoire d'accueil devra avancer les gratifications et se verra ensuite rembourser par l'INC.

Les directeurs de stage qui souhaitent bénéficier d'une bourse INC pour un étudiant de M2 sont invités à soumettre un dossier de candidature pour le 18 février 2016, comprenant les éléments suivants :

- Nom du (des) responsable(s) du stage
- Nom de l'équipe INC :
- Nom du candidat :
- Titre du projet
- Description succincte du projet
- Raisons pour lesquelles l'INC devrait soutenir ce projet

Veuillez adresser vos demandes à l'adresse générique <u>inc@www.biomedicale.univ-paris5.fr</u>. Merci de mettre comme sujet « Bourses M2 ».

Les dossiers seront examinés par le conseil de l'INC lors de sa prochaine réunion en mars 2016. Les dossiers seront jugés sur les critères suivants :

- le parcours universitaire de l'étudiant. Une certaine priorité sera donnée aux cursus pluridisciplinaires.
- l'intérêt du projet et son caractère interdisciplinaire. Une priorité sera accordée aux projets établissant des liens entre deux équipes de l'INC.

À qualité égale du dossier, la priorité sera donnée aux jeunes équipes et aux encadrants n'ayant jamais bénéficié de ce programme.

NB: Pour bénéficier d'une bourse INC, le candidat doit être inscrit dans un programme de Master dans un établissement français et doit être pris en charge par une convention de stage entre le candidat, le programme master et le laboratoire d'accueil membre de l'INC. Une bourse peut couvrir uniquement les gratifications de stage statutaires, pour une période maximale de six mois, dans la période du 1er janvier au 31 juillet 2016.